

n° 35 janvier, février, mars 2017

Gazette de Germigny L'évêque



« Un cygne s'est posé sur l'eau, une nuit, un cygne argenté... »

Michaël Morpurgo écrivain.

Discours prononcé par Mme le Maire lors de la cérémonie des vœux du 8 janvier 2017

Chers Amis,

Avec l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite à tous une excellente année 2017, la santé, le bonheur, la réussite dans vos projets.

Certains d'entre vous ou de vos proches connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil, le chômage, la solitude. A tous, j'adresse un message de fraternité, de chaleur humaine et d'espoir.

Je veux aussi ici avoir une pensée particulière pour toutes les victimes d'attentats qui ont malheureusement encore été nombreuses pendant l'année 2016 et avoir une pensée pour leurs proches.

Le début d'une année nouvelle est un moment privilégié qui nous permet de nous rassembler..

C'est aussi le moment de vous parler de notre travail d'élus, de nos réalisations de l'année écoulée et de nos projets pour l'année à venir.

Avant d'évoquer ces points, je souhaite remercier différents interlocuteurs qui nous aident au quotidien dans la réalisation de cette mission.

Je veux, tout d'abord, remercier nos gendarmes, notre police nationale, nos policiers intercommunaux, nos pompiers. Toutes ces forces nous sont d'un grand soutien au regard notamment de ce que nous vivons, attaqués, blessés, meurtris aux racines même du fondement de nos grandes valeurs que sont «Liberté, Egalité, Fraternité ».

Je veux aussi remercier tous nos interlocuteurs qui œuvrent dans les services publics, dont la charge de travail est de plus en plus importante, et qui nous apportent avec beaucoup de disponibilités leurs précieux conseils. Je pense notamment aux services de la préfecture, de la trésorerie, de la DDT, au service urbanisme de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux.

Je veux remercier mon équipe pour son engagement, le travail qu'elle accomplit au quotidien, sa motivation et son soutien. Avec la baisse des dotations de l'état (qui sera de 65 000 euros pour notre commune en 2017), la faiblesse des subventions que nous obtenons, toutes les nouvelles contraintes, notre tâche pour réaliser, notamment, le programme que nous nous sommes fixé, est bien difficile.

Je tiens bien entendu à remercier le personnel communal pour son investissement au service de la commune et la qualité de son travail. Une pensée particulière pour Madame Jocelyne DARDENNE qui après 16 années de service nous quitte pour une nouvelle expérience de vie, la retraite. J'accueille avec beaucoup de plaisir sa remplaçante, Madame Nathalie DOS SANTOS, qui travaillait déjà pour notre commune et qui a toujours assuré avec une grande disponibilité et déjà un sens inné du service public le remplacement de salariés absents. Bienvenue dans l'équipe Nathalie !.

Je tiens enfin à remercier les associations sportives et culturelles qui œuvrent dans notre village. Nous comptons 14 associations et la dernière en date à qui je souhaite de nouveau la bienvenue est l'union sportive Trilport Germigny pour la pratique du vélo sur route et du VTT et dont le Président est Monsieur Vincent PETIT.

Nos associations offrent des activités de qualité et créent du lien social ; j'y suis particulièrement sensible et j'entends leur assurer mon soutien.

L'année 2016 s'est terminée par le réveillon du nouvel an organisé par le comité des fêtes dont le Président est Monsieur Jacky RISPINCELLE. Félicitations Jacky et Josiane ! Dans nos costumes des années 60-70, nous avons tous passé une soirée formidable.

Faisons maintenant une petite rétrospective de l'année 2016 :

Je commencerai par ce que certains considèrent peut-être être le moins important: les animations.

Pourtant elles sont l'assurance du maintien de la vie sociale de notre village. Elles amènent la convivialité, l'échange entre les différentes générations, la solidarité car il en faut, des bonnes volontés, pour préparer toutes ces fêtes.

Beaucoup se sont investis et n'ont pas compté leurs heures : je pense aux élus qui ont assuré les préparatifs, qui ont décoré le village, peint les différentes figurines, et même cuisiné.

Je pense bien évidemment aux membres des associations qui nous apportent aussi leur aide.

Je salue aussi la Directrice de l'école et les institutrices qui ont organisé beaucoup de choses cette année pour nos enfants.

Je pense enfin aux bénévoles qui se sont joints à nous : nos monteurs de chapiteaux (Messieurs Racle, Demets, Mivec, Merlin, Hutin), les danseurs de country qui nous ont bien aidés pour l'organisation de notre journée western. Je ne voudrais oublier personne car votre aide nous est précieuse : je pense aussi à Danièle BRIAND, Charline MIVEC, Eric SAVRE, René GUELIN, José COVAS qui nous prépare tous les ans notre sangria pour la fête du village.

Nous comptons aussi sur le soutien d'un bénévole bien particulier, qui a participé à de nombreuses animations cette année, qui a subi quelques déconvenues comme un nez arraché mais qui est toujours là. Il s'agit de notre ami Gaston, notre épouvantail en pot de fleur. Je veux saluer Charline MIVEC pour cette heureuse création.

Je souhaite aussi aborder les services de proximité. Nous nous étions engagés à favoriser la venue des commerçants ambulants. Nous accueillons sur la commune un pizzaiolo tous les lundis et un rôtiisseur tous les mercredis. Nous pensons bientôt accueillir un poissonnier. Il ne faut pas oublier non plus notre marché campagnard tous les 3ème dimanche de chaque mois et l'épicerie fine ouverte par le Gonfalon.

Maintenant abordons les réalisations de l'année 2016 :

- Notre panneau d'information a été posé et je remercie encore sincèrement Notre député Jean-François COPE pour la subvention qu'il nous a accordée ;

- Le toit de notre ancienne salle des fêtes a été refait et je remercie aussi Notre Sénateur Vincent EBLE pour la subvention qu'il nous a attribuée ;

- Nos abris bus ont été posés. Celui de la rue Renoir nous a été fourni gracieusement par le Conseil départemental que je remercie, notre commune en a financé la dalle. Les abris-bus rue Saint Fiacre et Route de Trilport ont été financés par la commune avec une aide précieuse de notre sénatrice, Madame Nicole BRICQ que je remercie également ;

- Concernant les bâtiments scolaires : la cour de l'école a été refaite, des rideaux électriques ont été posés dans les classes, du mobilier a été acheté, la reprise en sous-oeuvre de la dernière tranche de l'école a été effectuée au mois d'août dernier;

- Une mise en sécurité du presbytère a été faite. Après diagnostic, il s'avère que ce bâtiment est en très mauvais état. Les deux cheminées qui s'écroulaient ont été retirées et la charpente a été renforcée. Je remercie la société PRO PLUS pour son intervention rapide ;

- Avec l'aide de la commission jeunes et de germinois, nous avons remis en fonctionnement le bi-cross. Nous avons commencé la création de l'aire d'évolution derrière notre foyer polyvalent, le sol a été terrassé dernièrement. Une opération "ramassage de cailloux" sera à refaire et au printemps prochain, le terrain sera engazonné. Puis deux buts de foot et un espace de fitness en plein air seront installés.

En ce qui concerne la dématérialisation qui devient obligatoire pour nos communes, nous avons dû investir dans de nouveaux logiciels pour les élections, l'Etat civil, la transmission des délibérations à la préfecture. Pour l'année prochaine, nous envisageons la mise en place du paiement en ligne des frais périscolaires.

S'agissant de la mise en accessibilité des établissements recevant du public, la commission d'accessibilité qui s'est réunie en décembre dernier a validé notre dossier pour l'école et la mairie. Nous pourrons donc commencer les travaux en 2017.

Quels sont nos projets 2017 ? Certains ont déjà été évoqués ; je vais donc rappeler les principaux

- La réfection de l'allée des Noyers.

Au mois d'avril prochain commencera l'enfouissement des réseaux. Ensuite, les travaux de voirie pourront être engagés. Nous travaillons sur le financement. Au 1er janvier 2017, rentre en application un nouveau contrat rural. Nous allons tenter d'obtenir une subvention à ce titre. Rendez-vous a déjà été pris le 1er février prochain avec un représentant de la région et du département.

- les bâtiments scolaires

Notre population s'est rajeunie. Nous accueillons beaucoup de jeunes couples avec enfants. Germigny offre aux parents de jeunes enfants de nombreux services : cantine, études surveillées, garderie et centre de loisirs.

La fréquentation de plus en plus importante de la garderie et du centre de loisirs nous a amenés à faire le constat que nos locaux actuels étaient trop exigus. Nous avons donc décidé d'engager les travaux de transformation de l'ancienne cantine en garderie et centre de loisirs. Pour nous aider au financement de ces travaux d'un coût d'environ 70 000 euros HT nous avons obtenu une subvention 20 893,64 euros. Un appel d'offres a été réalisé. L'architecte en charge du dossier étudie les offres.

Nous entendons aussi sécuriser l'ensemble des bâtiments scolaires par la pose de clôture et portail de 2 m de haut avec un équipement visiophone. Le coût des travaux serait de 27 664,45 € H.T. Une subvention peut être obtenue au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance.

- les travaux de l'église :

La subvention que nous venons d'obtenir pour le ravalement de notre église est moins importante que ce que nous espérions. Elle est d'un montant de 30 000 euros au lieu des 50 000 euros attendus et doit être utilisée dans un délai de deux ans. Avant de nous lancer dans les travaux, nous allons tenter d'obtenir des financements complémentaires.

- La fibre optique, sujet qui intéresse de nombreux germinois. Notre commune devrait être couverte par la fibre fin 2017. Les travaux sont réalisés gracieusement par la Société Orange à l'initiative de la Communauté d'agglomération du pays de Meaux qui a souhaité que toutes les communes de l'agglomération même les plus petites soient fibrées et que je remercie.

Je terminerai comme l'an dernier en vous parlant du plan local d'urbanisme. Les élus travaillent toujours sur le zonage et nous espérons recevoir de notre cabinet d'urbanisme un projet formalisé qui nous permettra d'organiser une nouvelle réunion publique.

La réglementation des différentes zones n'est pas chose facile car nous ne disposons plus des outils précédents qui nous permettaient de contenir facilement la densification. Je veux parler des surfaces minimales de terrain et du coefficient d'occupation des sols. L'étude des demandes d'urbanisme n'est pas simple même si je m'applique à suivre les conseils éclairés de notre Cabinet d'urbanisme, des services de la CAPM et de la DDT.

Les décisions d'urbanisme sont aujourd'hui soumises à la motivation des actes administratifs et cette motivation doit être complète. Je me dois d'appliquer le code de l'urbanisme, notre plan d'occupation des sols, d'en écarter certaines dispositions lorsqu'elles sont devenues illégales. Je ne peux faire état des règles du code civil concernant notamment les servitudes de vue. Je ne peux non plus faire état de l'existence de contrat de droit privé comme les cahiers des charges des lotissements.

Nous souhaitons tous préserver notre village pour qu'il conserve un caractère rural mais cet objectif ne dépend pas exclusivement des élus. Il dépend aussi de vous, des projets que vous pouvez nous soumettre, des outils dont certains disposent pour limiter l'urbanisation et dont je ne peux me prévaloir. Je pense en particulier à la réglementation sur les lotissements.

Mais nous pourrions en rediscuter dans le cadre de la prochaine réunion publique. Je me tiens aussi toujours à votre disposition.

Je terminerai mes propos en vous souhaitant une excellente année 2017 et que la France connaisse une année paisible.



La cérémonie des Voeux du Maire s'est déroulée en présence de Madame la Sénatrice Nicole Bricq, Monsieur le Sénateur Vincent Eblé et Monsieur le Conseiller départemental Olivier Morin. Puis la galette et le verre de l'amitié ont clôturé cette cérémonie en toute convivialité

Dès début décembre, notre commune s'est embellie grâce à des décorations «faites main»!

Gaston ne fut pas en reste en habits du Père Noël pour le plus grand plaisir des enfants.

Un grand remerciement à tous, conseillers municipaux, personnels communaux, bénévoles talentueux pour leurs efforts conjugués à mettre en valeur notre village.



Sommaire

discours	2 à 7
mairie	8
infos utiles	9
travaux	10 et 11
bien vivre	12
infos	13
ça s'est passé	14 à 20
patrimoine	22 et 23

Mairie

7, allée de l'Eglise
77910 Germigny-L'évêque
tel: 01 64 33 01 89
fax: 01 64 33 86 66

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



	matin	après-midi
<i>lundi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>mardi</i>	XXX	XXX
<i>mercredi</i>	10h à 12h	XXX
<i>jeudi</i>	10h à 12h	XXX
<i>vendredi</i>	XXX	16h à 18h30
<i>samedi</i>	10h à 12h	XXX

Permanence du Maire

le mercredi et le samedi de 9h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 8h à 13h

Dépôt des dossiers d'urbanisme

le mercredi et le samedi de 10h à 12h
ou sur RDV le mercredi et le samedi de 8h à 13h

Etat civil

Naissances :

Simon Anthony ESTEVES né le 26 décembre 2016
Léa Laurence Frédérique BOUCHET née le 06 Décembre 2016
Anaya Rakiya Ange MALIK HAMELIN née le 06 novembre 2016
Côme Gérard Joël TACHET né le 28 Octobre 2016
Melina Véronique Maryse MOINE née le 27 Octobre 2016
Liam-Ezéchiél Marc Isaac KIENDI BISMUTH né le 26 Octobre 2016

Mariages :

Mael LIVERGNAGE et Emilie Marion MIVEC mariés le 21 Janvier 2017
Luc BOURGEOIS et Patricia Isabelle PIERRE mariés le 28 Janvier 2017

Décès :

Salvina Régina SKOCKNICKI veuve de Léon PLOJOSKY décédée le 18 Octobre 2016
Christian Roland LOPEZ décédé le 21 Octobre 2016

Bibliobus de la CAPM

Passage le mardi, tous les 15 jours, Place de la Palée de 16h à 18h

Objets perdus et trouvés s'adresser en mairie

Cantine scolaire

Tarif : 3,80€ le repas (annulation au plus tard le mercredi matin en mairie au 01 64 33 01 89.

Il ne sera pas tenu compte des messages sur répondeur)

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Accueil périscolaire et Etudes surveillées

Matin : 7h00 à 8h30 : forfait 2,5 € // de 16h à 16h30 : 1€ // de 16h à 18h00 : forfait 3 €

Soir de 18h00 à 19h00 : forfait 1,80€ - (tel : 01 60 44 04 51)

Etude surveillée de 16h à 16h30 : 0,50€ et de 16h00 à 18h00 : forfait 3,5 €

Le mois écoulé est payable en Mairie avant le 10 du mois suivant.

Centre de loisirs : ouvert le mercredi deux créneaux horaires :

de 11h30 à 14h30 avec repas : 6 €

de 11h30 à 19h00 avec repas : 12,30 €

de 11h30 à 19h00 sans repas : 9 €

En période de vacances : journée complète 18,80 € ; forfait semaine 65 €

Accueil centre de loisirs pendant les vacances d'hiver du lundi 13 au vendredi 17 février inclus

Assistante sociale

Permanence : Maison Départementale des Solidarités de Meaux

Mme Benoit 31 rue du Palais de Justice

Du mardi au vendredi de 9h à 11h tel : 01 64 36 42 69

Un numéro de téléphone utile

Pour obtenir rapidement des renseignements administratifs fiables, vous pouvez appeler au 3939 ou sur internet : www.service-public.fr

Passeport biométrique

Prendre RDV à la mairie de Meaux au 01 60 09 97 00 ou de Lizy sur Ourcq au 01 60 01 70 35

Les demandes de passeport ne sont plus traitées en Mairie de Germigny-L'Evêque.

Carte imagine R

La municipalité subventionne l'achat de ce forfait annuel à hauteur de 50 €, zone 4 et 5 uniquement.

Services bus

Les horaires des cars sont à votre disposition en mairie

en un clic : <http://germignyleveque.fr/urbanisme-cadre-de-vie/transports-en-commun/>

Pour rejoindre l'aéroport Charles de Gaulle, un service de car STIF prend les voyageurs devant la gare de Lizy sur Ourcq (horaire sur www.transport-idf.com)

SACPA

Assistance animaux, pour tous animaux errants : contacter la Mairie.

Location de chapiteaux (réservé aux germinois)

Tarifs : 1 chapiteau : 230€, 2 chapiteaux : 305 € (montage/démontage par le personnel de la Mairie) -

Petites chapiteaux (3mx6m) : 95€ pour l'un et 180€ pour les deux - location de table et de chaises possible, s'adresser en Mairie.

Location de la Salle des Fêtes

Pour les germinois : en semaine 1 jour : 300€, le Week-end 500€ (caution de 1500€)

Pour les non germinois : en semaine 1 jour : 600€, le Week-end 1000€ (caution 1500€)

Travaux

Travaux au presbytère

En cette fin d'année 2016, la commune a dû procéder à des travaux d'urgence dans le presbytère. Une mise en sécurité nécessaire a été effectuée. Les deux cheminées qui menaçaient de s'effondrer ont été démontées pour prévenir tout risque. De même la charpente en très mauvais état a été renforcée par des travaux d'étalement. C'est l'entreprise Proplus qui a été sollicitée et nous la remercions pour son efficacité et sa rapidité.



Une aire d'évolution pour tous

Après une première opération ramassage de cailloux et autres déchets, par la commission jeunes et des germinois bénévoles, sur le terrain situé derrière la salle de fêtes allée des noyers, le sol a été aplani et terrassé. Au printemps, une seconde opération ramassage de cailloux est programmée puis un semi pour engazonnement. Des buts de football ainsi qu'une aire de fitness en plein air seront installés au profit de tous les germinois.



La fibre optique à Germigny

Le 1er décembre dernier, une réunion publique, organisée et animée par la société Orange, s'est déroulée à la salle des fêtes allée des noyers.

Au programme la présentation de la fibre optique ainsi que les travaux engagés sur la commune pour son installation. Germigny devrait voir la mise en service de la fibre pour la fin 2017.



Salage des rues de la commune

Avec les températures glaciales que nous avons connues ces dernières semaines, l'équipe des cantonniers a été mobilisée pour sécuriser, en les salant, les rues de la commune.

Des nouveaux abris-bus pour les germinois

Nos quatre nouveaux abris bus sont posés.

Celui de la rue Renoir nous a été fourni gracieusement par le Conseil départemental, notre commune en a financé la dalle.

Les abris-bus rue Saint Fiacre et Route de Trilport ont été financés par la commune avec une aide précieuse de notre sénatrice, Madame Nicole Bricq.



Inscription école maternelle de la Pinède.

Les inscriptions en maternelle se feront tous les vendredis de mars 2017 sur RDV. Lors de ce rendez-vous nous vous prions d'apporter l'inscription dûment remplie en mairie ainsi que le carnet de santé de l'enfant.

Téléphone de l'école de la Pinède: 01 64 33 16 46

Bien vivre ensemble

Respect des règles de l'urbanisme: l'affaire de tous

Nous avons tous à cœur de garder le caractère, la spécificité esthétique de notre village et pour cela chacun doit veiller à respecter les règles de l'urbanisme en matière de clôtures, portails, extensions, annexes et autres aménagements extérieurs.

Pour connaître ce que vous pouvez réaliser comme travaux et si ceux-ci nécessitent une demande préalable, vous pouvez vous rendre en mairie ou consulter le site de mairie, www.germignyleveque.fr à la rubrique «Urbanisme et cadre de vie», onglet «POS».

Par ailleurs, une fois votre autorisation de travaux obtenue, n'oubliez pas de procéder à l'affichage sur votre terrain de manière visible dès réception de la décision et pendant toute la durée du chantier.

STOP aux déjections canines: J'aime mon chien, j'aime mon village!

De nombreuses rues et chemins de notre village sont engazonnés et profitent à tous: promeneurs, randonneurs pédestres ou cyclistes. Les bords de la Marne sont un lieu de détente et une aire sportive pour les coureurs.

Tous ces lieux si paisibles et maintenus propres ne sont en aucun cas des canisettes. Nous rappelons aux propriétaires de chien qu'il est de leur devoir de ramasser les excréments de leur animal de compagnie.

Des sacs «ramasse-crottes» sont disponibles dans le commerce et des poubelles publiques sont à disposition dans tout le village.

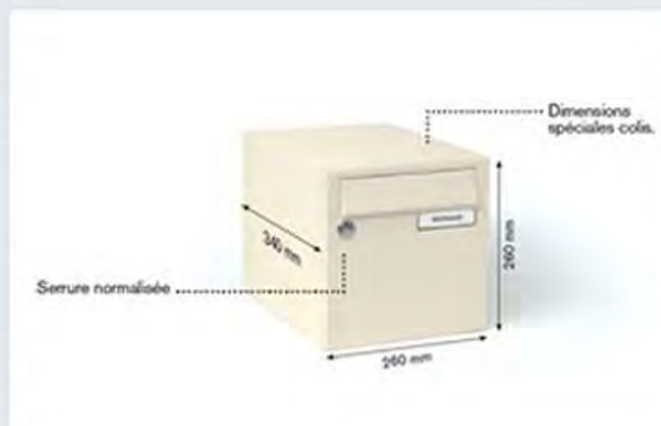
«Ramasser les crottes de son chien, ce n'est pas écolo, c'est civique»



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**

Afin d'optimiser la distribution du courrier et des colis, nous prions chaque foyer de bien vouloir apposer les noms et prénoms des différents habitants sur la boîte aux lettres.

En effet, un nombre important de retours est enregistré pour défaut d'indications sur la boîte aux lettres et absence du numéro de l'habitation.



Prêt à l'accession ou à l'amélioration de l'habitat en Seine et Marne.

La Caisse Départementale d'Aide au Logement - CADAL propose des prêts pour aider au financement des opérations immobilières suivantes:

- > accession à la propriété (neuf ou ancien)
- > construction
- > agrandissement
- > rénovation, amélioration, adaptation, réhabilitation
- > travaux de copropriété
- > rachat de soulte

Pour en savoir plus :

<http://cadal77.wix.com/cadal77>

courriel: cadal77@wanadoo.fr

téléphone: 01 60 65 94 88



Centre de Loisirs de Germigny

Le centre de loisirs ouvrira ses portes durant la seconde semaine de vacances d'hiver, soit du lundi 13 au vendredi 17 février 2017.

Les inscriptions se font directement auprès des animatrices aux heures d'ouverture de la garderie.

Les Anciennes Mécaniques en Ballade



VINCY-MANŒUVRE – 25.09.2016

Les VERGERS de NAVARRE nous ont accueillis comme chaque année dans leur ferme de Vincy-Manœuvre où ils organisaient le week-end des 24 et 25 Septembre LA FETE DE LA CHENILLE, en référence non pas aux larves de papillons, mais aux équipements que l'on retrouve sur de nombreux engins agricoles ou militaires.

Domage que la pluie non invitée se soit incrustée l'après-midi sans atteindre toutefois la bonne humeur qui régnait au cours de cette journée, notamment pour un concours du beurrage de tartines.



VARREDDES 02.10.2016

Le Comité des Fêtes de VARREDDES, sous l'égide de son Président Nicolas LANTENOIS, nous avait également proposé de nous retrouver dans la cour de l'Ecole à l'occasion du marché rural qu'il organise comme chaque année aux couleurs de l'automne.



« CHAPEAU BAS » LE 19.11.2016

C'est sur le thème des Chapeaux que les adhérents et collectionneurs, qui le souhaitaient, se sont retrouvés autour d'un repas dans la Salle des Fêtes de Germigny.

Nous avons eu le plaisir de voir arriver de jolies têtes chapeautées pour la circonstance digne d'un défilé de mode. Merci à tous d'avoir adhéré à ce thème.



Roule ma Boule

L'association de pétanque vous propose des concours aux dates suivantes:

- le 23 avril
- le 17 juin en nocturne
- le 3 septembre

Et n'oubliez pas de déguster les fameuses moules frites du président!!!



Cérémonie du 11 novembre 2016

Vendredi 11 novembre 2016 Mme Le Maire a rendu hommage aux hommes et femmes morts pour la France au cours de la Grande Guerre.

La cérémonie fut sobre, accompagnée par la fanfare de Bernard Menil. Un vin d'honneur fut ensuite offert aux germinois présents à la cérémonie.

Cette année le décor de la salle a mis en lumière les nombreux artistes de l'époque eux aussi engagés dans les combats. Leurs dessins sont autant de témoignages bouleversants de ce que les soldats ont vécu pendant ces quatre années de guerre.



«l'exécution capitale» Mathurin Méheut

Soirée Beaujolais du 17 novembre 2016



Jeudi 17 novembre dernier il y avait un petit quelque chose de Normandie dans la salle des fêtes de Germigny L'évêque.

Gaston sur son 31 accueillait les germinoises et les germinois pour ce rendez-vous festif très attendu. Sur les tables soigneusement décorées trônaient quatre fleurons fromagers de la Normandie: le camembert, le neufchâtel, le livarot et le pont l'évêque.

Boudin noir accompagné d'une compote de pommes maison, andouille et autres charcuteries ont flatté les saveurs du Beaujolais nouveau.

Et pour animer cette soirée déjà haute en couleurs, la chanteuse Stéphanie a créé la surprise en venant chanter des chansons populaires sur la Normandie. L'ambiance fut très conviviale et la soirée s'est terminée dans les rires



L'arbre de Noël des enfants de la commune

Samedi 10 décembre s'est déroulé l'Arbre de Noël des enfants de Germigny.

Les petits germinois ont assisté à un spectacle de magie.

Le magicien, tout droit sorti du Far West, soulevait les tables et les verres, transformait le sable en eau et le feu en confettis, et faisait danser ses magnifiques oiseaux.

Perruches, Aras et Perroquets ont fait scintiller les yeux des spectateurs par leur habileté, leurs facéties et leur belles couleurs.

La journée s'est terminée avec l'arrivée du Père Noël et la distribution de cadeaux .

Un buffet de viennoiseries, bonbons, chocolats et boissons a régalé les enfants.



Concert de Noël par la chorale Vocalizes

Dimanche 11 décembre dans l'Eglise Saint Barthélémy la chorale Vocalizes a donné un concert avec un panel choisi de chants de Noël, dont le sublime Avé Maria autrichien.

L'assistance, venue nombreuse, a écouté cette performance artistique avec grand bonheur.



Dégustation d'huitres et de crevettes

Malgré un froid mordant, cette fois encore la dégustation d'huitres et de crevettes organisée par Le Comité des fêtes a eu un vif succès.

Déjeuner bien convivial d'autant que les germinois apportent tartes, quiches, gâteaux ou autres gourmandises à partager entre amis.

Un sympathique moment à renouveler!!



Association Le Comité des Fêtes, Réveillon de la Saint Sylvestre

Entre 2016 et 2017, il n'y a eu qu'une seconde...Mais cette seconde là, à la soirée de la Saint Sylvestre du Comité des fêtes, s'est passée dans une folle ambiance. Les seventies étaient à l'honneur et les convives sur leur «31 pailleté et coloré» s'enjaillaient sur la musique disco et les variétés des années 70.



***Joyeuse et bonne année
2017!!***

Repas des Aînés

Le repas des aînés, organisé et offert par la commune aux germinois âgés de plus de 66 ans, s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité.

Un spectacle de transformiste était proposé aux convives et ils se sont prêtés avec enthousiasme et une belle énergie, aux animations.
Une belle journée de partage!!





Bienvenue chez nous!!!

Nouveau dans notre beau village, ouverture d'une chambre d'hôtes avec son complexe SPA détente, sur un domaine de 3 hectares à la lisière de la forêt.



Eté comme hiver, une halte de détente et de bien-être loin du tumulte de la vie quotidienne.

Chambres de Prestige de 24 à 45 m², petit déjeuner compris, parking sécurisé, avec accès privé nuit et jour.



Activité SPA, bien-être sans aucun supplément pour les hôtes.

Sauna, Hammam, SPA jacuzzi, salle de sport et de massage, piscine en saison.



Découvrez le domaine

1 chemin des vignes

01 64 35 56 08

www.domaineduboisdesanges.fr



Le patrimoine architectural seine et marnais épisode 3.

Le Château de Champs sur Marne



Plaisir, élégance, modernité, confort, accueil, telles sont les caractéristiques de cette maison de plaisance construite entre 1703 et 1707 pour deux financiers de Louis XIV et par les architectes Pierre Bullet et son fils, Jean-Baptiste Bullet de Chamblain. Cité en exemple dans les traités d'architecture de l'époque, le château de Champs est un modèle accompli de la maison de villégiature, accueillante, confortable et entourée de jardins.

Sa distribution intérieure est novatrice : un escalier monumental s'élève avec majesté vers les combles, des pièces indépendantes sont desservies par un couloir, les chambres sont pourvues de cabinets et de garde-robes, deux grands salons de réception, situés à chaque étage dans l'axe central de la maison, sont ouverts vers les jardins, la salle à manger compte parmi les premières pièces exclusivement destinées à cet usage, de grands vestibules, ornés de décors très structurés et scandés de pilastres, ouvrent largement sur l'extérieur, le perron, en façade arrière du château permet d'accéder directement dans le jardin, lieu de loisirs et de distractions.

Habité par le duc de la Vallière et la marquise de Pompadour, la maison est mise en goût rocaille vers 1740, notamment grâce à la réalisation par l'artiste Christophe Huet de décors de chinoiserie et d'arabesques dans le salon chinois et le boudoir camaïeu. Les boudoirs, pièces intimes, sont décorés de sujets légers, enjoués, témoin d'un art de vivre nouveau.



En 1895, le comte Louis Cahen d'Anvers achète le château et décide de lui redonner son lustre du XVIII^{ème} siècle. Pendant quatre ans, l'architecte Walter Destailleur restaure l'édifice selon ses dispositions anciennes, et s'emploie à le rendre plus accueillant et ouvert sur les jardins. Des salles de bains sont aménagées dans les anciennes garde-robes, le boudoir camaïeu est transformé en bureau. En tant que grand collectionneur d'art passionné par le XVIII^{ème} siècle et riche banquier, ami des Rothschild et des Camondo, le comte Cahen d'Anvers remeuble le château avec des objets, peintures et collections prestigieuses, encore présentes.



Les jardins et parcs de Champs.

En 1801, quand le duc de Lévis hérite du domaine, les jardins sont en friche et d'importants travaux de remise en état sont indispensables. Également propriétaire du parc voisin de Noisiel, le duc de Lévis réunit les deux parcs en un seul domaine complètement redessiné dans le style qui prévaut à cette époque.

Les jardins que l'on visite aujourd'hui à Champs sont ceux réinventés, à la demande du comte Cahen d'Anvers après le rachat du domaine en 1895, par les célèbres paysagistes Henri et Achille Duchêne. Ils créent de nouveaux jardins en s'inspirant des tracés du XVII^e siècle. Ils agrandissent la perspective centrale, mettant en valeur les terrasses, et réinterprètent le concept du jardin régulier au sein d'un jardin paysager. Ils réordonnent les jardins et restituent un cadre plus classique au château.



Travaux et réouverture

Le château a réouvert ses portes le samedi 29 juin 2013 à l'issue d'une vaste campagne de travaux de restauration, de modernisation, de remise aux normes, de réfection des décors du rez de chaussée et de mise en valeur des collections. Le château avait été fermé au public à la suite de l'effondrement, dans la nuit du 20 septembre 2006, d'une partie du plafond du salon chinois.



Informations pratiques.

Ouverture tous les jours sauf le mardi.

Janvier uniquement le samedi et dimanche.

Fermé 1er janvier-1er mai-1er et 11 novembre- 25 décembre.

31 Rue de Paris, 77420 Champs-sur-Marne

Tél : 01 60 05 24 43

site internet : www.chateau-champs-sur-marne.fr

*R*esponsable de la publication : Mme Aline Marie-Mellaré

*C*onception et réalisation : Commission communication

*R*édaction : Céline Mariot, Florence Scipion, Philippe Helm, Valérie Bellard

*T*irage : 590 exemplaires



*P*our vous informer:

www.germignyleveque.fr

*P*our nous suivre, la page facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.germignyleveque>

*P*our nous écrire:

mairie.germigny-leveque@wanadoo.fr



Pour lire les QR code ou flash code, téléchargez une application gratuite sur votre mobile comme par exemple
<http://www.flashcode.fr/>